



Fenouillet
sur Canal et Garonne

DOSSIER DE RENSEIGNEMENTS ET D'INSCRIPTION PÔLE JEUNESSE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

ANNEE SCOLAIRE 2016 – 2017

☎ 05.62.75.89.82 ou 05.62.75.89.80

pole.jeunesse.fenouillet@loisireduc.org

IDENTIFICATION

Jeune

Nom : Tél portable :

Prénom : Adresse mail :

Date de naissance : Age :

Responsables légaux

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Téléphone domicile : Téléphone domicile :

Téléphone portable : Téléphone portable :

e-mail :
.....@.....@.....

Situation de famille : Marié(e) - Célibataire - Vie maritale - Pacsé(e) - Séparé(e)
- Divorcé(e) - Veuf(ve) - En instance de divorce - Autre

Adresse principale :

Code postal : Ville :

N° de sécurité sociale :

N° allocataire CAF : (obligatoire pour la tarification au quotient familial)

INSCRIPTION POUR LES MERCREDIS

- **PASSERELLE** : Pour les CM2 inscrits le mercredi après-midi à l'Accueil de Loisirs Élémentaire. Les activités se déroulent au Pôle Jeunesse sous la surveillance et la responsabilité des animateurs. Les jeunes sont reconduits au centre de Loisirs à 16h pour l'accueil.
- **MILIEU OUVERT** : à partir de 10 ans (CM2, collégiens et +), en accès libre, dès 14h. Les jeunes ne sont pas sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement du Pôle Jeunesse. Ils sont autorisés par leur(s) tuteur(s) à entrer et sortir sans autorisation.

Mon enfant est autorisé à se rendre seul au Pôle Jeunesse dès 16 h et à en partir seul à tout moment jusqu'à 18h30 au plus tard. Les animateurs ne sont pas responsables des entrées et des sorties des jeunes entre 16h et 18h (fonctionnement en milieu ouvert).

ACCUEILS DU SOIR /TAP - Lundis, mardis, jeudis et vendredis (15h)

2 formules possibles :

- **PASSERELLE**

- **période 1 du 19/09/2016 au 19/10/2016** : les CM2 inscrits sur les TAP via l'Accueil de Loisirs Élémentaire sont récupérés à 16h à la sortie des classes, conduits au Pôle Jeunesse pour le temps d'activité et accompagnés à l'accueil de Loisirs Élémentaire à 17h30, par un animateur du Pôle Jeunesse .

- **à partir du 3 novembre 2016 (rentrée des vacances de Toussaint)** : L'accueil du soir se déroulera au Pôle Jeunesse pour les CM2 préalablement inscrits et ayant complété le présent dossier de renseignements. Le groupe sera conduit et encadré par les animateurs du Pôle Jeunesse (Pedibus).

Je souhaite inscrire mon enfant au Pôle jeunesse le :

lundi à partir de 16h

mardi à partir de 16h

jeudi à partir de 16h

vendredi à partir de 15h

Mon enfant est autorisé à partir seul OUI A quelle heure ? -----
NON

- **MILIEU OUVERT** : à partir de 10 ans (CM2, collégiens et +), en accès libre. Les jeunes ne sont pas sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement du Pôle Jeunesse. Ils sont autorisés par leur(s) tuteur(s) à entrer et sortir sans autorisation.

Mon enfant est autorisé à se rendre seul au Pôle Jeunesse dès 16 h et à en partir seul à tout moment jusqu'à 18h30 au plus tard. Les animateurs ne sont pas responsables des entrées et des sorties des jeunes entre 16h et 18h (fonctionnement en milieu ouvert).

J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'accueil de mon enfant au Pôle Jeunesse Municipal. J'approuve ces conditions.

Qualité du tuteur (père, mère, ...) :.....

Le..... A

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS
UTILES PENDANT
LES HEURES DE PRESENCE DE L'ENFANT AU PÔLE JEUNESSE

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

1- VACCINATIONS (se référer au carnet de santé et joindre les photocopies des pages vaccination de l'enfant)

D.T.P. ou Tétravac ou Pentavac ou Hexavac :

votre enfant doit avoir eu 4 injections depuis sa naissance

OUI NON

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

2 - RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical de longue durée?

OUI NON

Si oui, joindre le Protocole d'Accueil Individualisé avec **une ordonnance récente** et les médicaments correspondants (boîtes de **médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant, avec la notice**). Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.

ALLERGIES

ASTHME OUI NON

MÉDICAMENTEUSE OUI NON

ALIMENTAIRE OUI NON

AUTRES

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR (si automédication, le signaler)

INDIQUEZ CI-APRES

LES **DIFFICULTES DE SANTE** (MALADIES, ACCIDENTS, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPERATION, REEDUCATION) EN PRECISANT LES DATES ET LES **PRECAUTIONS A PRENDRE**.

3 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

L'ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES PROTHESES AUDITIVES, DENTAIRES, ETC... PRECISEZ.

Votre enfant :

- est-il soumis à des restrictions alimentaires (alimentation sans porc, sans viande, autres)

OUI NON

Si oui, précisez :

- suit-il un régime alimentaire ?

OUI NON

Si oui, fournir un **Protocole d'Accueil Individualisé**, document à se procurer auprès des directrices d'école.

NOM DU MEDECIN TRAITANT : TEL :

Je soussigné responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du Pôle Jeunesse Municipal à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

Personnes à prévenir en cas d'urgence, si vous n'êtes pas joignables

NOM / PRÉNOM	QUALITÉ (grands-parents, ami, voisin,...)	N° téléphone

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,
parents, tuteurs légaux de l'enfant (NOM, PRENOM)
attestons avoir pris connaissance du présent règlement intérieur du Pôle Jeunesse Municipal de Fenouillet, de la Charte Informatique et l'approuvons.

Fait à....., le

Signature(s)

Le jeune

Je soussigné(e)....., certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du Pôle Jeunesse municipal, de la Charte Informatique et m'engage à le respecter.

Fait à, le

Signature du jeune

Le Pôle Jeunesse attire votre attention sur l'intérêt de souscrire à une assurance scolaire/extrascolaire et en RESPONSABILITE CIVILE.

Je soussigné(e) M. Mme
responsable de l'enfant

autorise la Mairie de Fenouillet à utiliser sur les supports de communication municipaux (le journal de Fenouillet, le site internet de la commune www.fenouillet.fr, la photothèque), les photos de groupe prises au cours des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, sur lesquelles mon enfant apparaîtrait.

OUI NON

A, le

Signature du représentant légal: